Réf. Farde e-Assemblées : 2615073

N° OJ : **321**

Projet d'Arrêté - Conseil du 09/09/2024

Objet : Subside 2024 - asbl "Werkcentrale de l'Emploi".- Avenant n° 1.

Le Conseil communal,

Considérant que la Ville de Bruxelles a décidé de subventionner l'asbl "Werk Centrale de l'Emploi";

Considérant sa décision n° 49 du 22/04/2024 d'adopter la convention entre la Ville de Bruxelles et l'asbl "Werkcentrale de l'Emploi";

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : L'avenant n° 1 à la convention entre la Ville de Bruxelles et l'asbl "Werkcentrale de l'Emploi" est adopté.

Annexes :

Convention Werkcentrale de l'Emploi FR 2024 (Consultable au Secrétariat des Assemblées)

Avenant 1 convention Werkcentrale de l'Emploi FR 2024 (Consultable au Secrétariat des Assemblées)